

Baie-Comeau, le 14 septembre 2016

«Nom\_de\_la\_société»  
«Adresse\_Ligne\_1»  
«Ville» «Code\_postal»

**Objet : Appel de projet pour la jeune relève amateur- Enjeux Culturels 2016-2017**  
(\*cette information est destinée à votre service d'animation jeunesse)

---

Loisir et Sport Côte-Nord invite les intervenants à présenter un projet local de manifestation culturelle de la jeune relève amateur dans le cadre d'Enjeux Culturels 2016-2017. En effet, le ministère de la Culture et des Communications a confié à Loisir et Sport Côte-Nord la gestion du volet régional du Programme de soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur.

Le Programme de soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur a pour buts de favoriser le renouvellement de la jeune relève culturelle amateur, de soutenir des organismes pour la réalisation de manifestations qui servent de tremplin aux jeunes adeptes du loisir culturel et de favoriser l'éclosion de jeunes talents québécois.

La jeune relève amateur désigne prioritairement les jeunes de 12 à 30 ans qui s'adonnent à la pratique d'une discipline culturelle dans leurs temps libres, sans en tirer pour autant leur principal revenu.

Suite à l'évaluation des projets reçus, l'ensemble des projets locaux sélectionnés constituera le projet régional Enjeux Culturels 2016-2017 pour la Côte-Nord.

Quelques règles de base ont été établies et doivent être respectées par chaque promoteur afin d'assurer une certaine homogénéité des projets locaux:

- La période de réalisation de votre manifestation culturelle doit se situer au cours du printemps 2017, soit **entre les mois de mars et juin**;
- Les **jeunes doivent être impliqués** dans toutes les phases du projet : la préparation, la promotion, la réalisation et l'évaluation;
- **La concertation** entre les différents intervenants locaux est **valorisée** (entente municipale scolaire, entente inter-école, participation d'intervenants culturels, de clubs sociaux, etc.). À titre d'exemple, votre projet peut être un atelier de formation ou d'information, un spectacle, une exposition, une publication, une production, un événement de jeux récréatifs ou d'une autre nature culturelle. Les disciplines de loisir culturel reconnues sont les arts visuels, les arts de la scène, les arts de la communication, le loisir littéraire, les jeux intellectuels, le loisir de collection. Il est toutefois possible de faire approuver une autre discipline qui ne figure pas dans la liste.

**Vous pouvez présenter qu'un seul projet par école.**

Vous devez acheminer votre projet **au plus tard le vendredi 14 octobre 2016**, par courriel ou par la poste à l'adresse suivante : 859, rue Bossé, local 218, Baie-Comeau (Québec), G5C 3P8. Je vous suggère d'utiliser le formulaire disponible sur notre site au [www.urlscn.qc.ca](http://www.urlscn.qc.ca), sous l'onglet *Aide financière . Enjeux Culturels*, pour présenter votre projet. **Aucun document écrit à la main ne sera accepté.** Au courant du mois de novembre, vous recevrez une confirmation de notre part, que votre projet soit retenu ou non.

Si d'autres informations vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi à Loisir et Sport Côte-Nord au 418 589-5774 ou sans frais au 1 888 330-8757 ou encore par courriel à [info@urlscn.qc.ca](mailto:info@urlscn.qc.ca).

Veuillez recevoir mes salutations distinguées.



Lyne Simard,  
Adjointe administrative